

8.2 Justice

En 2017, 2,6 millions de décisions ont été prises en matière civile et commerciale : 35 % dans les tribunaux de grande instance où le contentieux familial est important, 25 % dans les tribunaux d'instance notamment sur les régimes de protection et le contentieux de l'impayé, et 14 % auprès des juges des enfants.

En matière pénale, 12,7 millions d'amendes forfaitaires majorées ont été prononcées en 2017 et les parquets ont traité 4,2 millions d'affaires. Parmi ces affaires, 69 % sont non poursuivables (dont 81 % sans auteur). Les affaires poursuivables (1,3 million) donnent lieu à des alternatives aux poursuites et compositions pénales (13 % des affaires traitées), à des classements sans suite (4 %) et à des poursuites devant le tribunal (14 %). En 2017, près de 1,2 million de personnes ont été jugées, dont la moitié par un tribunal correctionnel.

En 2017, les condamnations prononcées pour crime, délit ou contravention de 5^e classe et inscrites au casier judiciaire national, hors condamnations prononcées par les tribunaux de police, sont au nombre de 558 000. Ces condamnations se rapportent à 468 000 condamnés car une personne peut être condamnée plusieurs fois la même année. En 2017, 64 000 personnes sont dans ce cas, soit 14 % des condamnés.

Au 1^{er} janvier 2018, 243 500 personnes sont prises en charge par l'administration pénitentiaire, 67 % sont suivies pour une mesure de milieu ouvert et 33 % sont écrouées en milieu fermé. En 2017, la durée moyenne de la partie ferme des peines d'emprisonnement sanctionnant des délits s'établit à 8,1 mois. Les tribunaux

sont plus sévères quand la condamnation sanctionne plusieurs infractions : la durée moyenne est alors beaucoup plus longue : 10,0 mois à comparer à 5,9 mois quand la condamnation ne vise qu'une seule infraction.

Dans un contexte de quasi-stabilité du nombre de peines d'emprisonnement prononcées annuellement entre 2013 et 2017 (283 300 en moyenne), les peines fermes ou comportant une partie ferme par les tribunaux correctionnels (128 000) augmentent sensiblement : + 9 % pour les peines de 6 mois au plus (« courtes peines ») et + 20 % pour celles strictement supérieures à 6 mois. Les violences et les escroqueries aggravées sont les types d'affaire les plus répandus au sein des courtes peines ; ces dernières progressent toutefois depuis 5 ans de manière importante dans les contentieux où elles étaient le moins prononcées, notamment les stupéfiants.

Les plus courtes peines, particulièrement celles d'un mois et moins, tendent à se raréfier, tandis que les quantums les plus élevés sont plus fréquemment prononcés, de sorte que le nombre d'années d'emprisonnement, représenté par l'ensemble des courtes peines, progresse bien plus vite que leur nombre. Le nombre de courtes peines prononcées en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité double entre 2013 et 2017 où près d'une courte peine sur dix est prononcée dans le cadre de cette procédure.

Au 1^{er} janvier 2018, 19 800 personnes sont écrouées sous le régime de la détention provisoire et 60 000 sont condamnées. La proportion de prévenus parmi les écroués (autour de 25 %) reste stable par rapport à 2016. ■

Définitions

Condamné : personne déclarée, par une décision définitive, coupable d'avoir commis une infraction, et à laquelle est infligée une sanction. Se dit aussi d'une personne détenue dans un établissement pénitentiaire en vertu d'une condamnation judiciaire définitive.

Prévenu : personne (en liberté ou incarcérée dans un établissement pénitentiaire) poursuivie pour contravention ou délit, et qui n'a pas encore été jugée ou dont la condamnation n'est pas définitive.

Amende forfaitaire, casier judiciaire, composition pénale, condamnation, contravention, crime, décision-personne, délit, détention provisoire, détenu, écrou, emprisonnement, établissement pénitentiaire, infraction, juridiction, milieu fermé, milieu ouvert, parquet, peine alternative, plainte, procès-verbal, réclusion, sursis, travail d'intérêt général (TIG) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Références statistiques justice – Année 2017 », ministère de la Justice, décembre 2018.
- « Les condamnations – Année 2017 », ministère de la Justice, décembre 2018.
- « Le prononcé d'emprisonnement ferme inférieur ou égal à 6 mois », *Infostat Justice* n° 165, ministère de la Justice, septembre 2018.
- « La mise à exécution des peines d'emprisonnement ferme aménageables avant toute incarcération », *Infostat Justice* n° 166, ministère de la Justice, septembre 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Activité judiciaire en 2017

en milliers de décisions rendues

	2017 (p)	17/16 en %
En matière administrative	242,9	4,7
Conseil d'État	10,1	5,5
Cours administratifs d'appel	31,3	2,2
Tribunaux administratifs	201,5	5,1
En matière civile et commerciale	2 609,4	-0,8
Cour de cassation	20,3	-5,2
Cours d'appel	248,6	3,3
Tribunaux de grande instance (hors commerce, hors incapacité des mineurs)	906,6	-3,5
Tribunaux d'instance	642,5	-0,8
Juges des enfants (assistance éducative)	367,1	3,4
Juridictions commerciales	145,0	-8,2
Tribunaux des affaires de Sécurité Sociale	117,7	30,6
Conseils de prud'hommes	161,6	-10,1
En matière pénale¹	1 180,9	-1,7
Cour de cassation ²	7,9	-0,8
Cours d'appel	104,2	-0,1
Cours d'assises	3,3	-0,5
Tribunaux correctionnels	622,2	0,1
Tribunaux de police ³	386,6	-5,2
Juges et tribunaux pour enfants	56,8	1,2
Amendes forfaitaires majorées	12 714,7	3,3

1. En décisions-personnes pour : cours d'assises, tribunaux correctionnels, tribunaux de police, juridictions de proximité, juges et tribunaux pour enfants ; en décisions pour : Cour de cassation et cours d'appel.

2. Hors questions prioritaires de constitutionnalité (QPC).

3. Au 1^{er} juillet 2017 sont entrées en vigueur les dispositions de l'article 15 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^e siècle qui suppriment les juridictions de proximité.

Champ : affaires terminées et réglées.

Source : SDSE.

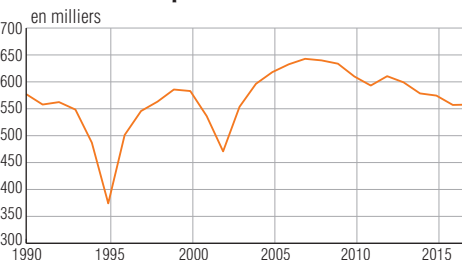
Condamnations selon la nature de la peine principale

	2000	2010	2017 (p)
Réclusion criminelle	1 179	1 145	1 025
Peine d'emprisonnement	283 003	300 441	286 377
Emprisonnement ferme	76 786	88 420	104 439
Emprison. avec sursis partiel	22 007	33 684	28 195
Emprison. avec sursis total	184 210	178 337	153 743
Peine d'amende	205 207	212 524	180 088
Peine alternative	63 751	61 481	62 736
dont susp. du permis de conduire	33 319	12 326	7 247
Mesure et sanction éducative	20 547	27 257	23 670
Dispense de peine	9 236	7 144	3 866
Total	582 923	609 992	557 762

Note : les condamnations prononcées par les tribunaux de police ne sont pas disponibles depuis 2016.

Source : SDSE.

Condamnations prononcées de 1990 à 2017



Note : les baisses de 1995 et 2002 correspondent aux années d'amnisties. Une baisse sensible s'enregistre également l'année qui précède et l'année qui suit la loi.

Depuis 2016, les condamnations prononcées sont hors tribunaux de police.

Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de l'infraction

	2010	2017 (p)
Atteinte à la personne	110 418	96 486
dont : homicides volontaires	469	448
viols	1 342	1 014
coups et violences volontaires	72 412	59 439
homicides et bless. involontaires	9 670	8 358
dont par conducteur	8 378	7 633
Atteinte aux biens	134 920	117 686
dont vols, recels, destruct. et dégrad.	117 583	102 441
Matière économique et financière	17 634	12 808
dont : chèques	5 110	3 255
travail illégal	3 572	2 340
Circulation routière et transports	251 462	219 697
dont : défaut d'assurance	23 429	18 734
conduite en état alcoolique	118 773	95 448
conduite sans permis ou malgré suspension	58 391	57 606
grand excès de vitesse ¹	12 367	616
Autres infractions	95 558	111 085
dont stupéfiants ²	48 609	67 448
Total	609 992	557 762

1. Les condamnations prononcées par les tribunaux de police ne sont pas disponibles depuis 2016. 2. Trafic, détention, transport, cession et usage.

Source : SDSE.

Budget, frais et effectifs de la Justice

en millions d'euros

	2017 (r)	2018	18/17 en %
Budget¹			
Crédits de paiement	8 375	8 722	4,1
dont dépenses de personnel	5 260	5 485	4,3
Frais de justice, aide juridictionnelle²			
Frais de justice	496	479	-3,4
Aide juridictionnelle (budget)	447	479	7,1
Effectifs réels³			
Ensemble de la mission justice	82 202	84 969	3,4
dont : justice judiciaire	32 488	33 327	2,6
administration pénitentiaire	38 763	40 226	3,8
protection judiciaire de la jeunesse	8 874	9 108	2,6

1. Loi de finances initiale (LFI) et rapport annuel de performance (RAP) 2017.

2. Constituent une partie des dépenses ordinaires.

3. En équivalent temps plein travaillés.

Source : SDSE.

Administration pénitentiaire

Au 1 ^{er} janvier	2000	2005	2018
Milieu fermé			
Établissements pénitentiaires	186	188	183
Places	49 294	50 094	59 765
Personnes écrouées	51 441	59 197	79 785
dont personnes détenues	51 441	58 231	68 974
Condamnés	33 341	39 063	59 970
Prévenus	18 100	20 134	19 815
Milieu ouvert			
Personnes prises en charge	135 020	129 784	163 719
Mesures en cours	149 588	137 386	183 895
Sursis avec mise à l'épreuve	113 499	106 224	124 142
Travail d'intérêt général (TIG) ¹	24 962	18 045	37 700
Libérations conditionnelles	4 852	6 865	5 158
Autres mesures	6 275	6 252	16 895

1. Y c. sursis TIG.

Source : Direction de l'Administration pénitentiaire.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Titre de la double-page

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique
« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisés ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 102, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides* n° 8, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolution 17/16 ²		Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolution 17/16 ²	
		2017	Moyenne annuelle Glissement déc. à déc. ²			2017	Moyenne annuelle Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2	Transport	1 451	3,1	2,8
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1	Achats de véhicules	362	0,7	1,7
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4	Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5	Services de transport	288	2,0	1,1
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7	Communications	285	-4,2	-4,2
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3	Services postaux	17	3,8	3,8
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0
Tabac	188	2,7	6,0	Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0	Loisirs et culture	894	0,3	0,5
Habillement	357	0,1	0,0	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1	Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4	Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2	Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6	Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5	Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9	Éducation	4	1,2	0,6
Mobilier, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1	Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0	Restauration et cafés	587	1,4	1,2
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2	Services d'hébergement	165	2,4	2,0
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2	Autres biens et services	1 341	1,1	1,2
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9	Soins personnels	278	0,3	0,2
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0	Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4	Protection sociale	485	0,9	1,0
Santé	1 063	-0,2	0,5	Assurances	296	2,1	2,3
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7	Services financiers	38	2,5	2,2
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2	Autres services	125	0,9	1,1

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

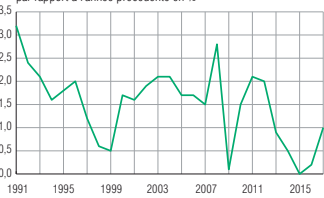
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	17/16	Baisses	17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecins généralistes	+ 7,8	Lumières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Essence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16		17/16
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.

Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Titre du thème